

# INFORMATIONS

Commune de  
Vandœuvres

Informations  
pratiques  
2026

<b>Administration communale</b>	<b>1</b>
<b>Services communaux</b>	<b>8</b>
<b>Prestations</b>	<b>10</b>
<b>Animaux, nature et environnement</b>	<b>12</b>
<b>Aménagement</b>	<b>19</b>
<b>Transports et mobilité</b>	<b>20</b>
<b>Vie culturelle, associative, sportive et récréative</b>	<b>22</b>
<b>Petite enfance et jeunesse</b>	<b>25</b>
<b>Aînés</b>	<b>27</b>
<b>Services sociaux</b>	<b>28</b>
<b>Religion</b>	<b>29</b>
<b>Commerces et services</b>	<b>30</b>
<b>Plan de la commune</b>	<b>31</b>



## ADMINISTRATION COMMUNALE

### Mairie

Route de Vandoeuvres 104, 1253 Vandoeuvres  
 ☎ 022 750 14 18, [info@vandoeuvres.ch](mailto:info@vandoeuvres.ch)  
[www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)

### Réception et standard téléphonique

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi:  
 09h00 à 12h00 / après-midi fermé  
 Mardi: 09h00 à 12h00 / 13h30 à 17h00

Le Maire et ses Adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Paiements par carte bancaire et Twint acceptés.

Parking visiteurs à proximité.

- Salle du Conseil municipal (CM)
- Salle des Mariages/Célébrations

### Police municipale

Route de Vandoeuvres 104, 1253 Vandoeuvres  
 ☎ 022 750 97 35, [apm@vandoeuvres.ch](mailto:apm@vandoeuvres.ch)

### LOCAUX COMMUNAUX

#### Centre communal et sportif

Route de Meinier 24, 1253 Vandoeuvres  
 Parking de l'Esplanade (2 heures gratuites).

- Salle de Gymnastique
- Salle Foyer
- Salle de Réunion, 1<sup>er</sup> étage / Local de vote

#### Local de vote

Jour et heures du scrutin  
 Dimanche: 10h00 à 12h00  
 ☎ 022 750 01 50

### Groupe scolaire

Route de Pressy 2-4, 1253 Vandoeuvres  
 ☎ 022 750 22 17

- Bureau de la Direction d'établissement (AE)
- Bibliothèque (AE)
- Jardin d'enfants et Garderie (AE)
- Salle des Combles (NE)
- Salle de Rythmique (NE)

### École provisoire

Route de Meinier 26, 1253 Vandoeuvres

### Centre de Voirie

Chemin des Princes 166, 1253 Vandoeuvres  
 ☎ 022 750 12 68

### Caserne des sapeurs-pompiers de Choulex-Vandoeuvres (CP 302)

Chemin des Princes 166, 1253 Vandoeuvres

### Locaux protection civile (ORPC Seymaz)

Route de Meinier 24 et 27, 1253 Vandoeuvres  
 ☎ 022 349 82 92

### AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

#### Déchetterie communale

Chemin des Princes 166, 1253 Vandoeuvres

#### Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 07h30 à 21h00  
 Samedi : 09h00 à 17h00

Réservée aux habitants de la commune.

#### Ecopoints

Route de Meinier 8 et 24, 1253 Vandoeuvres  
 Route de Choulex 2-4, 1253 Vandoeuvres

Réservés aux habitants des immeubles.

#### Places de jeux pour les enfants

Des espaces de jeux, lieux de détente et de rencontres, se situent dans le parc de la Mairie et le préau de l'école.

Se référer au règlement relatif aux parcs, places de jeux et préau publié sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

#### Espaces de Loisirs

Un terrain de basketball et de pétanque, des tables de ping-pong et une station Boxup ([www.box-up.ch](http://www.box-up.ch)) sont disponibles devant la salle de gymnastique du centre communal et sportif.

Un terrain de football, accessible toute l'année et sans réservation, se situe dans le bas du parc de la Mairie.

#### Cimetière

Route de Choulex 40, 1253 Vandoeuvres  
 Parking visiteurs

#### Toilettes publiques

Parc de la Mairie  
 Route de Vandoeuvres 104, 1253 Vandoeuvres  
 Ouvertes toute l'année en dehors des périodes de gel.

## INFORMATIONS OFFICIELLES

### Publications communales

**La Coquille:** journal, publié trois fois par an, qui retrace la vie communale et vous communique diverses informations saisonnières.

Version imprimée dans les boîtes aux lettres et électronique sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

**Informations pratiques:** guide annuel conçu pour vous orienter dans vos différentes démarches administratives.

Version imprimée dans les boîtes aux lettres et électronique sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

**Rapport administratif et compte rendu financier:** compte rendu annuel qui résume les informations relatives aux projets, activités et réalisations de l'année écoulée et à l'état financier de votre commune.

Version imprimée sur demande et électronique sur le site [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

**Tous-ménages:** communication ponctuelle qui vous fait part des dernières actualités.

Version imprimée dans les boîtes aux lettres et électronique sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

### Site internet et Newsletter

#### [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)

Une présentation de la vie politique, de l'administration, des sociétés, ainsi que des actualités communales. Vous y trouvez les dates, ordres du jour et procès-verbaux des séances du Conseil municipal ainsi que de nombreuses autres informations.

Vous avez la possibilité de télécharger des documents et règlements, consulter les conditions relatives à l'achat de la carte journalière dégriffée Commune et de commander des billets de hockey, football, basketball et volleyball en ligne qui seront directement envoyés à votre domicile par voie postale.

Interactif, ce site internet vous permet aussi de rester informés par courriel des dernières actualités. Pour cela, il suffit d'indiquer votre adresse courriel dans le champ Newsletter et de sélectionner le type d'information qui vous intéresse.

### COMMUNEapp : Les informations communales sur votre smartphone

L'outil COMMUNEapp vous offre désormais la possibilité d'être notifiés des dernières actualités et dates par le biais d'alertes instantanées sur votre téléphone portable. Une façon de ne rien manquer.

### Archives communales

Possibilité de consulter les archives communales sur rendez-vous par courriel. Contacter [archives@vandoeuvres.ch](mailto:archives@vandoeuvres.ch).

### Emplacements des panneaux d'informations officielles

Parking de la Mairie (route de Vandoeuvres 104), centre communal et sportif (route de Meinier 24), école (route de Pressy 2), côté épicerie (route de Meinier 6-8), cimetière (route de Choulex), ainsi qu'aux croisements suivants:

- route de Vandoeuvres / chemin Jaques-Rutty;
- chemin de la Rippaz / chemin de Bessinge;
- chemin des Hauts-Créts / chemin de la Fraidieu;
- chemin de la Seymaz / chemin de la Blonde;
- route de Choulex / route de Mon-Idée.

### Panneau d'affichage libre

Arrêt de bus, lignes 33-38, Vandoeuvres-Village

### Disponibles gratuitement à la Mairie

- Plan de la commune
- Plan des randonnées pédestres Seymaz-Régions
- Plan des balades à vélo dans le Grand Genève
- Guide des déchets des ménages
- Guide "Composter dans son jardin"
- Autocollant boîtes aux lettres : Publicité, non merci !
- DVD Mémoire(s) de Vandoeuvres
- Petite poubelle verte
- Sacs biodégradables
- Sacs à amiante

Dans la limite du stock disponible.

### En vente à la Mairie

- Conteneurs règlementaires 140L / 240L pour déchets de cuisine. Prix: 25.-
- Livre *Histoire de Vandoeuvres* par E. Foëx. Prix : Fr. 20.-

Les conteneurs règlementaires pour déchets ménagers ou déchets de jardin sont en vente auprès de la plupart des commerces spécialisés (jardineries). Pas de vente à la Mairie.

### Offrez une seconde vie à vos smartphones et tablettes

Venez déposer vos appareils usagés dans la boîte de collecte qui se trouve à la Mairie.

[www.noops.ch](http://www.noops.ch) / [www.realise.ch](http://www.realise.ch)

# Restez en contact avec votre commune !

**Les infos pratiques et l'actualité de votre Commune en toute simplicité sur COMMUNEapp.**



**LÉGISLATURE 2025 - 2030****CONSEIL ADMINISTRATIF****Laurence MISEREZ**  
Maire (EC)Maire (2020-2025)  
Conseillère municipale (2015-2020)**Isabelle TERRIER**  
Conseillère administrative (EC)**Maximilien TURRETTINI**  
Conseiller administratif (EC)

Adjoint (2020-2025)

**RÉPARTITION DES FONCTIONS ET DÉLÉGATION DES COMPÉTENCES**Dès le 1<sup>er</sup> juin 2025**FONCTIONS - COMPÉTENCES****Laurence MISEREZ, Maire**

Aménagement du territoire  
Cimetière  
Culture  
Finances  
Jeunesse (école et petite enfance)  
Manifestations  
Sport et Loisirs (parcs publics)

**SUPPLÉANTS**

Maximilien TURRETTINI  
Maximilien TURRETTINI  
Maximilien TURRETTINI  
Maximilien TURRETTINI  
Maximilien TURRETTINI  
Maximilien TURRETTINI  
Maximilien TURRETTINI

**Isabelle TERRIER, Conseillère administrative**

Administration (juridique, personnel, état civil)  
Affaires sociales (activités intergénérationnelles, humanitaire)  
Bâtiments et travaux  
Communication  
Naturalisations

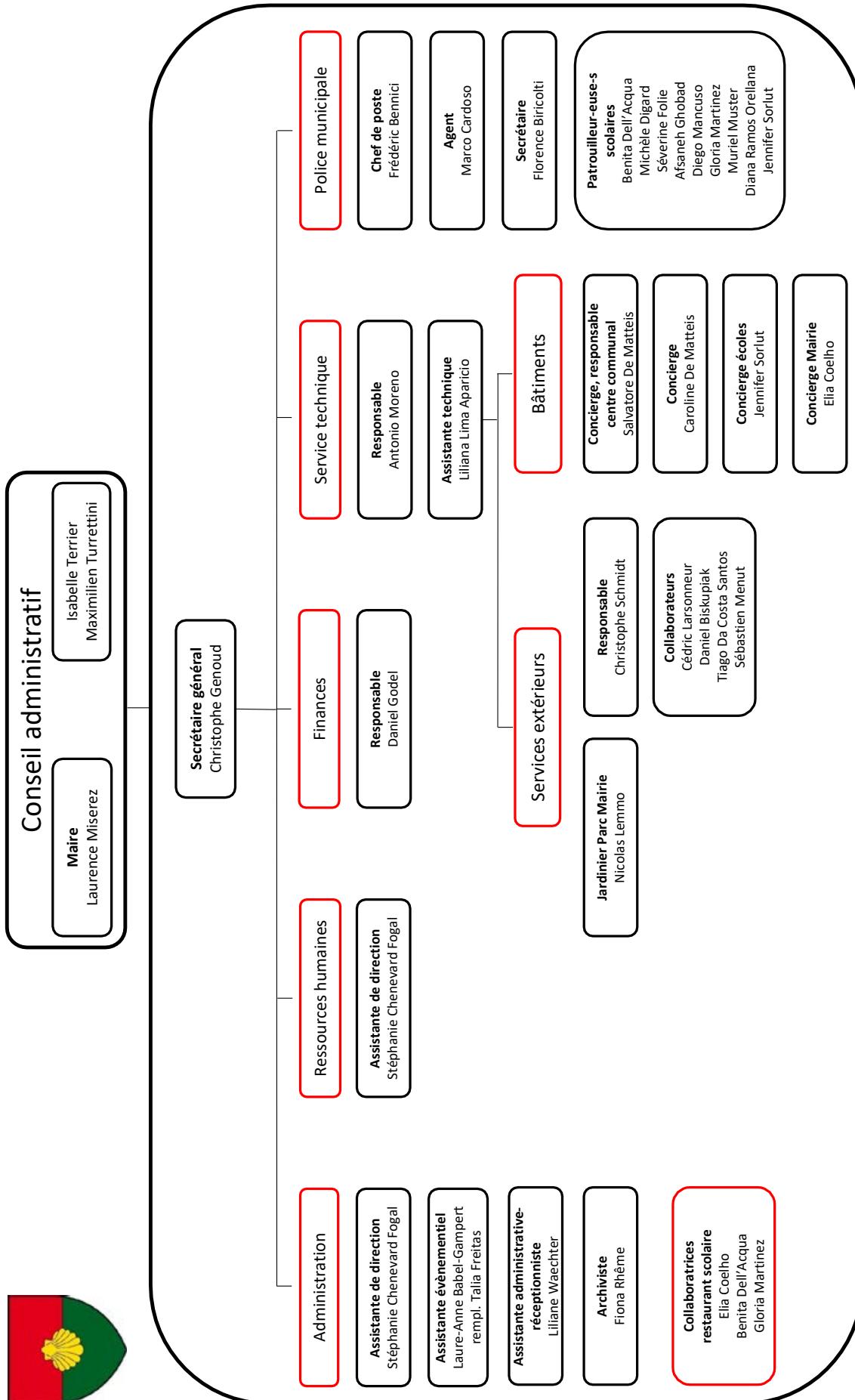
Laurence MISEREZ  
Laurence MISEREZ  
Laurence MISEREZ  
Laurence MISEREZ  
Laurence MISEREZ

**Maximilien TURRETTINI, Conseiller administratif**

Environnement (gestion des déchets et durabilité)  
Mobilité (routes et canalisations)  
Sécurité (police municipale, sapeurs-pompiers, protection civile)

Isabelle TERRIER  
Isabelle TERRIER  
Isabelle TERRIER

**LÉGISLATURE 2025 - 2030****CONSEIL MUNICIPAL****Bureau du Conseil municipal**Période du 1<sup>er</sup> juin 2025 au 31 mai 2026Dans sa séance du 2 juin 2025, le Conseil municipal a élu son bureau pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2025 au 31 mai 2026. Il se compose comme suit :**Catherine PICTET**  
Présidente (EC)**ERIC PROVINI**  
Vice-président (VOV)**Guillaume SCHLAEPFER**  
Secrétaire (VE)**CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX****Harley ANDEREGG**  
(EC)**Carlos BACHMANN**  
(EC)**Dorothée DE LOUSTAL**  
(EC)**Léonard DE RHAM**  
(EC)**Françoise FLEURY**  
(EC)**Jean-Pierre GARDIOL**  
(VOV)**Sibilla HÜSLER ENZ**  
(EC)**Sonia LEMBO**  
(EC)**Véronique LÉVÈQUE**  
(VOV)**Jean PEYER**  
(VOV)**Frédéric PRADERVAND**  
(VOV)**Melvin PROVINI**  
(VOV)**Eugenia RICCIO**  
(VE)**Paul STALDER**  
(EC)**Galia TURRETTINI**  
(EC)**Victor TURRETTINI**  
(VOV)



## PERSONNEL COMMUNAL

### Secrétariat général

Christophe GENOUD, secrétaire général  
 022 750 97 24, [c.genoud@vandoeuvres.ch](mailto:c.genoud@vandoeuvres.ch)

Stéphanie CHENEVARD FOGAL, assistante de direction  
 022 750 97 21, [s.chenevard@vandoeuvres.ch](mailto:s.chenevard@vandoeuvres.ch)

### Secteur Finances et Comptabilité

Daniel GODEL, responsable financier  
 022 750 97 22, [d.godel@vandoeuvres.ch](mailto:d.godel@vandoeuvres.ch)

### Secteur Administratif

#### Réception

Liliane WAECHTER, assistante administrative  
 022 750 97 25, [l.waechter@vandoeuvres.ch](mailto:l.waechter@vandoeuvres.ch)

### Manifestations

Talia KIEDI, assistante administrative  
 022 750 97 27, [t.kiedi@vandoeuvres.ch](mailto:t.kiedi@vandoeuvres.ch)

Laure-Anne BABEL-GAMPERT, assistante administrative

022 750 97 37, [la.babel-gampert@vandoeuvres.ch](mailto:la.babel-gampert@vandoeuvres.ch)

### Archives

Fiona RHEME, archiviste  
 022 750 97 36, [archives@vandoeuvres.ch](mailto:archives@vandoeuvres.ch)

### Secteur Technique

Antonio MORENO, responsable technique  
 022 750 97 30, [a.moreno@vandoeuvres.ch](mailto:a.moreno@vandoeuvres.ch)

Liliana LIMA APARICIO, assistante technique

022 750 97 23, [l.aparicio@vandoeuvres.ch](mailto:l.aparicio@vandoeuvres.ch)

### Services extérieurs (SE)

Christophe SCHMIDT, responsable Voirie  
 Daniel BISKUPIAK, employé polyvalent  
 Tiago DA COSTA SANTOS, employé polyvalent  
 Cédric LARSONNEUR, employé polyvalent  
 Sébastien MENUT, employé polyvalent  
 022 750 12 68, [voirie@vandoeuvres.ch](mailto:voirie@vandoeuvres.ch)

### Entretien du parc de la Mairie (SE)

Nicolas LEMMO, jardinier  
 022 750 14 18, [n.lemmo@vandoeuvres.ch](mailto:n.lemmo@vandoeuvres.ch)

## Service Bâtiments

### Entretien Mairie

Elia COELHO, concierge  
 022 750 14 18, [info@vandoeuvres.ch](mailto:info@vandoeuvres.ch)

### Entretien groupe scolaire et centre communal et sportif

Salvatore DE MATTEIS, responsable et concierge  
 s.dematteis@vandoeuvres.ch  
 Caroline DE MATTEIS, concierge  
 c.dematteis@vandoeuvres.ch  
 Jennifer SORLUT, concierge  
 079 541 45 06

### Restaurant scolaire

Elia COELHO, collaboratrice  
 Benita DELL'ACQUA, collaboratrice  
 Gloria MARTINEZ, collaboratrice

### Sécurité

#### Police municipale

Frédéric BENNICI, chef de poste  
 Marco CARDOSO, agent police municipale  
 Florence BIRICOLTI, secrétaire police municipale  
 022 750 97 35, [apm@vandoeuvres.ch](mailto:apm@vandoeuvres.ch)

### Patrouilleur-euses scolaires

Benita DELL'ACQUA  
 Michèle DIGARD  
 Séverine FOLIE  
 Afsaneh GHOBAD  
 Diego MANCUSO  
 Gloria MARTINEZ  
 Muriel MUSTER  
 Diana RAMOS ORELLANA  
 Jennifer SORLUT

### Patrouilleur scolaire remplaçant

Jorge AMORES

### Horaires (sauf vacances scolaires)

Matin (lu-ma-jeu-ven) :  
 07h40 à 08h45 / 11h30 à 11h50  
 Matin (me) :  
 07h40 à 08h10  
 Après-midi (lu-ma-je-ve) :  
 13h00 à 14h00 / 16h00 à 16h25

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de patrouilleurs-euses scolaires, veuillez adresser un courriel à [rh@vandoeuvres.ch](mailto:rh@vandoeuvres.ch).



## SERVICES COMMUNAUX

### ÉTAT CIVIL

#### État civil «Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac»

Toute demande de mariage, partenariat, annonce de naissance, déclaration de décès ou commande de documents d'état civil (acte naissance, origine, reconnaissance, mariage, partenariat, décès, certificat de famille et d'état civil) est à adresser à l'état civil. Ces documents peuvent être commandés en ligne sur le site internet [www.collonge-bellerive.ch/commande-etatcivil](http://www.collonge-bellerive.ch/commande-etatcivil)

État civil «Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac», chemin des Rayes 3, case postale 160, 1222 Vésenaz  
 ☎ 022 722 11 80, [etat-civil@collonge-bellerive.ch](mailto:etat-civil@collonge-bellerive.ch)  
[www.collonge-bellerive.ch](http://www.collonge-bellerive.ch)

#### Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 08h30 à 12h30 / après-midi fermé ou sur rendez-vous

#### Célébrer un mariage civil à Vandœuvres

Route de Vandœuvres 104, 1253 Vandœuvres

Toute demande de mariage est à adresser à l'état civil "Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac".

**Salle des Mariage / Célébrations :** d'une capacité de 25-30 places assises, la salle donne sur un magnifique parc arboré. Nous vous recommandons de venir visiter les lieux au préalable, durant les heures d'ouverture de la Mairie, et de suivre scrupuleusement les recommandations publiées sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

#### Cimetière

Route de Choulex 40, 1253 Vandœuvres

Tout décès doit être déclaré dans les deux jours à l'arrondissement de l'état civil où il est survenu. Afin de faciliter vos démarches administratives, il est conseillé de contacter au plus vite une entreprise de pompes funèbres qui se chargera de toutes les formalités jusqu'à l'inhumation.

Toute demande d'inhumation, réservation, prolongation de concession, pose de monument sur les tombes est à adresser à la Mairie.

Les familles ayant des parents inhumés au cimetière de Vandœuvres, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en décembre de l'année en cours, sont informées par écrit de leur échéance et/ou par le biais d'une publication dans la FAO.  
 Se référer au règlement relatif au cimetière publié sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

### SÉCURITÉ

#### Numéros d'urgence

Police cantonale	① 117
Pompiers (SIS – Urgence)	① 118
Urgences médicales	① 144
SOS Médecins	① 022 748 49 50
Hôpital cantonal	① 022 372 33 11
Aide aux enfants et jeunes	① 147
Intoxications	① 145
La Main Tendue (jeunes)	① 147
La Main Tendue (adultes)	① 143

Trois **défibrillateurs** extérieurs, accessibles au public, sont installés aux emplacements suivants :

- Groupe scolaire, route de Pressy 4 ;
- Centre communal et sportif, route de Meinier 24 ;
- Parc de la Mairie, route de Vandœuvres 104.

Disponibles 24 heures sur 24 et faciles d'utilisation, ces appareils guident l'utilisateur à chaque étape.

Les priorités, dès que l'on constate un arrêt cardio-respiratoire, sont l'appel aux secours (144) et le massage cardiaque, puis la défibrillation.

#### Organe de médiation indépendante entre la population et la police (MIPP)

Met à votre disposition des médiateuses et médiateurs professionnels pour entendre vos doléances et vous accompagner vers la construction d'une solution non judiciaire qui puisse vous convenir.

**Permanence sans rendez-vous**, les jeudis de 12h00 à 14h00.

Rue Henri-Fazy 2, 1204 Genève  
 ☎ 022 327 92 80  
[mediation-population-police@etat.ge.ch](mailto:mediation-population-police@etat.ge.ch)  
[www.ge.ch/demander-aide-organe-mediation-police](http://www.ge.ch/demander-aide-organe-mediation-police)

### Police municipale de Vandœuvres

Route de Vandœuvres 104, 1253 Vandœuvres  
 ☎ 022 750 97 35, [apm@vandoeuvres.ch](mailto:apm@vandoeuvres.ch)

Les démarches administratives suivantes peuvent être effectuées: autorisation d'occupation du domaine public de chantiers, autorisation de pose de miroir, autorisation de pose de procédé de réclame (enseignes et banderoles), autorisation pour stand de marché ou autres stands, autorisation pour une manifestation: [www.ge.ch/obtenir-autorisation-organiser-manifestation-cantonale](http://www.ge.ch/obtenir-autorisation-organiser-manifestation-cantonale), autorisation pour l'installation et exploitation d'une terrasse, s'inscrire à l'opération tranquillité absence.

#### Poste de police de la Pallanterie

Route de La-Capite 249, 1222 Vésenaz  
 ☎ 022 427 63 30, [pallanterie@police.ge.ch](mailto:pallanterie@police.ge.ch)

#### Poste de police de l'aéroport

① 022 427 57 90 ou  
 ① 022 427 92 22 (en cas de non-réponse)

#### Groupement intercommunal des sapeurs-pompiers de Choulex-Vandœuvres (CP 302)

Chemin des Princes 166, 1253 Vandœuvres  
 Frédéric PRADERVAND, Cdt  
 ① 079 575 43 24 (questions générales),  
 ① 118 (urgences), [contact@cp302.ch](mailto:contact@cp302.ch),  
[www.cp302.ch](http://www.cp302.ch)

Vous avez entre 18-35 ans et souhaitez rejoindre la CP302? Veuillez adresser un courriel à [contact@cp302.ch](mailto:contact@cp302.ch)

#### Organisation régionale de protection civile Seymaz (ORPC)

Route de Mon-Idée 49, 1226 Thônex  
 ☎ 022 349 82 92, [office@orpc-seymaz.ch](mailto:office@orpc-seymaz.ch)  
[www.agopc.ch](http://www.agopc.ch)

### SERVICES EN LIGNE

#### [www.ch.ch](http://www.ch.ch)

Une plateforme qui vous guide vers les administrations suisses de tous les niveaux et vous donne des informations succinctes sur les démarches administratives courantes.

#### [www.casier.admin.ch](http://www.casier.admin.ch)

Commander un extrait du casier judiciaire en ligne.

#### [www.chequeservice.ch](http://www.chequeservice.ch)

Déclarer en ligne vos employés à domicile (ménage, garde d'enfants, jardinage).

#### [www.easygov.swiss](http://www.easygov.swiss)

Le portail en ligne pour les entreprises.

#### [www.collonge-bellerive.ch/commandesetatcivil](http://www.collonge-bellerive.ch/commandesetatcivil)

Commander un document d'état civil.

#### [www.ge.ch/inscription-aux-e-demarches](http://www.ge.ch/inscription-aux-e-demarches)

#### [www.ge.ch/demarches](http://www.ge.ch/demarches)

Quelques requêtes administratives qu'il est possible de réaliser en ligne :

- annoncer son arrivée, son départ, son changement d'adresse, commander une attestation ou un document d'identité, légaliser un document ;
- évaluer son droit aux prestations sociales, demander une aide financière, une subvention ou pour l'amélioration énergétique et les énergies renouvelables ;
- demander/télécharger un extrait du registre des poursuites, un certificat de bonne vie et mœurs ;
- consulter ou demander une autorisation de construire, d'abattage et d'élagage d'arbre et de haie ;
- accéder aux applications du parascolaire (espace my.giap.ch) ou de l'école, demander une autorisation parentale pour mineur voyageant seul ;
- consulter le registre foncier et le registre du commerce, demander des informations cadastrales ;
- annoncer la découverte d'un animal sauvage mort ;
- demander une autorisation de manifestation ;
- prendre rendez-vous aux guichets de l'administration fiscale, gérer sa déclaration d'impôt, demander un délai ou modifier ses acomptes ;
- commander un duplicata de permis de conduire, se renseigner sur le détenteur d'une plaque d'immatriculation, demander la modification de son adresse sur un permis de conduire.

## PRESTATIONS

### CARTE D'IDENTITÉ

Tout citoyen suisse peut demander l'établissement d'une carte d'identité auprès de la Mairie.

Les pièces à produire sont les suivantes:

- Certificat (livret de famille) ou certificat individuel d'état civil ;
- Ancienne carte d'identité ou déclaration de perte/vol ;
- Photo récente au format passeport (de face, visage centré, sans chapeau, sans reflet dans les lunettes et sur fond neutre).

### Mineurs

Signature obligatoire dès l'âge de 7 ans, présence de l'un des parents. Pour les parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

### Prix et validité

- Adultes (validité 10 ans) **Fr. 70.-**
- Enfants jusqu'à 18 ans (validité 5 ans) **Fr. 35.-**

Règlement en espèces ou par carte de débit/crédit auprès de la Mairie.

### Déclaration de perte ou de vol

Service de délivrance de documents au public (SDDP)

Bd Helvétique 27, 1207 Genève

① 022 427 52 30

[www.ge.ch/organisation/secteur-delivrance-documents-au-public](http://www.ge.ch/organisation/secteur-delivrance-documents-au-public)

Prise de rendez-vous obligatoire

### Emplacements de cabines Photomaton

#### Photo & Video Passion

Rue de Genève 2, 1225 Chêne-Bourg

Tél. 022 786 45 15 - [videopassion@sunrise.ch](mailto:videopassion@sunrise.ch)

#### Migros de Vésenaz

Route de Thonon 55, 1222 Vésenaz

#### Coop de Vésenaz

Chemin du Vieux-Vésenaz 31, 1222 Vésenaz

#### Photo 1 Heure - Express

Route de Florissant 50, 1206 Genève

① 022 346 22 26

### PASSEPORT BIOMÉTRIQUE 10 ET CARTE D'IDENTITÉ (COMBINÉ)

Toute demande de passeport ou demande combinée de carte d'identité et de passeport doit être effectuée auprès du secteur passeports de l'OCPM.

OCPM - Centre cantonal de biométrie

ARCenter, route de Peney 2, 1214 Vernier

① 022 546 46 03, [infos-passeport.ocpm@etat.ge.ch](mailto:infos-passeport.ocpm@etat.ge.ch)

[www.ge.ch/commander-documents-identite-suisses](http://www.ge.ch/commander-documents-identite-suisses)

[www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch)

### OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS (OCPM)

La Mairie est habilitée à effectuer diverses opérations liées au contrôle des habitants (OCPM). Tout citoyen suisse peut s'adresser à la Mairie pour obtenir les prestations suivantes:

- Changement d'adresse à l'intérieur du canton ;
- Annonce d'arrivée / de retour d'un autre canton ou de l'étranger ;
- Annonce de départ du canton ;
- Attestation de résidence ;
- Déclaration de domicile (en cas de séjour temporaire dans un autre canton) ;
- Certificat de domicile (anciennement Attestation d'établissement) ;
- Attestation de départ (délivrée au plus tôt un mois avant le départ) ;
- Attestation de vie (gratuit)

### Prix

**Fr. 25.-** (Attestation)

**Fr. 50.-** (Certificat de domicile)

Règlement en espèces ou par carte de débit/crédit auprès de la Mairie.

**La gestion des informations relatives aux personnes de nationalité étrangère demeure de la seule compétence du canton. Ces personnes doivent prendre rendez-vous en ligne, en utilisant le formulaire de contact**

Office cantonal de la population et des migrations (OCPM)

Route de Chancy 88, 1213 Onex

① 022 546 47 95

[www.ge.ch/organisation/office-cantonal-population-migrations-ocpm](http://www.ge.ch/organisation/office-cantonal-population-migrations-ocpm)

### NATURALISATION

S'adresser à l'office de l'état civil du canton de Genève. OCPM – Service Etat civil, naturalisations et légalisations

[www.ge.ch/organisation/ocpm-service-naturalisations](http://www.ge.ch/organisation/ocpm-service-naturalisations)

Route de Chancy 88, 1213 Onex

[naturalisations@etat.ge.ch](mailto:naturalisations@etat.ge.ch)

① 022 546 46 20

### REDEVANCE RADIO/TV - SERAFE

Les habitants dont la facture de la redevance comporte des erreurs d'adresse ou relatives à la composition de leur ménage, doivent demander la correction à l'OCPM par le biais du formulaire publié sur le site [www.ge.ch/document/ocpm-formulaire-redevance-radio-tv-rectification-menage](http://www.ge.ch/document/ocpm-formulaire-redevance-radio-tv-rectification-menage).

### AUTORISATION PARENTALE / LÉGALISATION DE DOCUMENT ET SIGNATURE

La Mairie n'est plus habilitée à délivrer ce type de prestations.

Pour plus de détails :

[www.ge.ch/document/ocpm-autorisation-parentale-mineur](http://www.ge.ch/document/ocpm-autorisation-parentale-mineur)

[www.ge.ch/legaliser-document-destination-étranger](http://www.ge.ch/legaliser-document-destination-étranger)

### LOCATION DE SALLES

Salles	Capacité / Personnes	Localisation	Tarif non-résident en Fr.	Tarif résident en Fr.
Combles (avec frigo, sans cuisinière/four)	200-300	Nouvelle école	1'000.-	500.-
Foyer (sans cuisine)	150-200	Centre communal	350.-	175.-
Cuisine (Foyer)		Centre communal	150.-	75.-
Vaisselle			En supplément	

Les locaux communaux sont attribués en priorité aux habitants et sociétés de Vandoeuvres.

En cas de location par un habitant de la commune, la présence de celui-ci est indispensable pendant toute la durée de la manifestation.

Les locaux ne sont pas loués durant les vacances scolaires.

**Horaires à respecter: jusqu'à minuit, locaux rangés et fermés.**

Les réservations sont à effectuer auprès de la Mairie et les formulaires remis doivent être retournés, dûment complétés, deux semaines avant la date de l'événement.

*Se référer au règlement relatif à la location des locaux communaux, publié sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).*

### LOCATION DE MATERIEL

Exclusivement réservée aux habitants et sociétés de Vandoeuvres pour des manifestations qui ont lieu sur le territoire communal.

Le matériel doit être retourné propre et plié. L'utilisation d'agrafes et punaises pour fixer les nappes est interdite. D'autre part, le ruban adhésif doit être enlevé.

*Se référer au règlement relatif à la location du matériel communal, disponible auprès de la Mairie.*

Type de matériel	Dimensions	Capacité / Personnes	Tarif en Fr.	+ forfait livraison et reprise
Table + 2 bancs	250x59 cm	8-10 pl.	10.-	50.-
Tente	300x450 cm	24 pl. environ	150.-	50.-

## ANIMAUX, NATURE ET ENVIRONNEMENT

### Educatrice canin

Catherine WALDER  
Chemin de la Cocuaz 5, 1253 Vandœuvres  
① 079 521 79 45, [webmaster@educanin.ch](mailto:webmaster@educanin.ch)  
[www.educanin.ch](http://www.educanin.ch)

### Fourrière cantonale pour chien (7j/7j)

① 022 546 59 77

### Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

① 022 546 56 00, [scav@etat.ge.ch](mailto:scav@etat.ge.ch)  
[www.ge.ch/organisation/ocs-service-consommation-affaires-veterinaires](http://www.ge.ch/organisation/ocs-service-consommation-affaires-veterinaires)

### Vétérinaire

Dr Alain KUFFER  
Chemin de la Blonde 20-22, 1253 Vandœuvres  
① 022 348 13 13, [vet.kuffer@bluewin.ch](mailto:vet.kuffer@bluewin.ch)

### Vétérinaire de garde (urgences)

① 022 757 24 24

### Animaux Sauvages (morts ou blessés sur la voie publique)

Les animaux sauvages trouvés blessés, péris ou tués accidentellement doivent être laissés sur place et annoncés au Service des gardes cantonaux (OCAN-SBIO Service des gardes cantonaux de l'environnement), ① 022 388 55 00, [cet-cge@etat.ge.ch](mailto:cet-cge@etat.ge.ch), ou la centrale de la police, ① 022 427 81 11.

### Dépouilles d'animaux domestiques

Contacter les pompiers, ① 118, ou s'adresser au CIDEC (Centre intercommunal de déchets carnés), ① 022 342 50 43.

Numéro d'urgence en dehors des heures d'ouverture : ① 079 521 48 84

### Nouveaux détenteurs de chien

Les nouveaux détenteurs (qui n'ont jamais eu de chien inscrit dans la banque de données nationale AMICUS) doivent s'annoncer auprès de la Mairie. Une fois l'enregistrement effectué, le nouveau détenteur doit se rendre, avec son chien, chez son vétérinaire praticien muni de la confirmation d'enregistrement, afin que ce dernier puisse identifier le chien et l'enregistrer dans cette banque de données.

Le détenteur est en outre tenu d'annoncer tout changement d'adresse et de propriétaire ainsi que la mort du chien dans un délai de 10 jours à la banque de données AMICUS.

① 0848 777 100, [info@amicus.ch](mailto:info@amicus.ch)  
[www.amicus.ch](http://www.amicus.ch)

### Médaille pour chiens

**Entre le 5 janvier et 31 mars**, tout détenteur de chiens doit se présenter à la Mairie afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours (médaille 2026).

À compter du 1<sup>er</sup> avril, tout chien âgé de plus de six mois doit être porteur de la marque de contrôle officielle 2026 et doit être vacciné contre la rage.

Documents à présenter:

- Attestation d'assurance responsabilité civile (RC) spécifique pour «détenteur de chien»;
- Carnet de vaccinations, avec vaccin contre la rage obligatoire (les vaccins DEFENSOR 3, RABDOMUN, RABISIN ET NOBIVAC RABIES ont une validité de 3 ans);
- Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS.

### Prix Fr. 10.-

Règlement en espèces ou par carte de débit/crédit auprès de la Mairie.

[www.ge.ch/detenir-chien/obtenir-marque-controle](http://www.ge.ch/detenir-chien/obtenir-marque-controle)

**Le TMC (test de maîtrise et de comportement) pour les chiens de plus de 25 kg et 56 cm au garrot reste obligatoire. Les détenteurs dont les canidés correspondent à ces caractéristiques morphologiques doivent prendre préalablement contact avec un éducateur canin agréé afin de passer et de réussir un TMC, dès que leur chien a atteint l'âge de 18 mois.**

Pour les nouveaux chiens, à savoir toute personne qui a acquis un nouveau chien, le service recommande de suivre des cours d'éducation auprès d'un éducateur canin agréé.

### Comportement des chiens en public

Les chiens ne peuvent pas être laissés sans surveillance dans les espaces publics et doivent pouvoir être maîtrisés à tout moment.

En aucun cas ils ne mordent, menacent ou poursuivent la population, notamment les enfants, les animaux domestiques ou sauvages.

Tout détenteur de chien doit prendre les précautions nécessaires pour que son animal ne trouble pas la tranquillité publique par ses aboiements ou ses hurlements.

Les chiens sont strictement interdits dans tous les lieux où une signalétique interdit l'accès aux chiens ainsi que dans les écoles, préaux, places de jeux et de sport, dans les fontaines, bassins et étangs, dans un édifice religieux ou un cimetière, dans les réserves naturelles et forestières ou les secteurs mis à ban ainsi que dans les cultures.

**Il incombe au détenteur d'empêcher son chien de souiller le domaine public, les cultures et les espaces naturels. Il doit en particulier ramasser les déjections de celui-ci.**

La Commune dispose de nombreux distributeurs de sacs, réapprovisionnés régulièrement par nos services extérieurs, ainsi que des poubelles en suffisance : utilisez-les !

[www.ge.ch/detenir-chien](http://www.ge.ch/detenir-chien)

Se référer au règlement relatif aux parcs, promenades, jardins publics, places de jeux et préaux publié sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

### Nids de guêpes, abeilles et frelons

Les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des animaux nuisibles doivent s'adresser aux entreprises spécialisées. En dehors des heures d'ouverture des entreprises et en cas d'extrême urgence uniquement, prière de contacter le ① 118.

Sur le domaine public (parcs, chaussées, écoles), s'adresser directement à la Mairie.

### Signaler une espèce invasive (frelon asiatique, moustique tigre, fourmi *Tapinoma magnum*)

Toute présence ou cas de suspicion à l'égard d'une de ces espèces doit être signalée à l'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) au moyen de photos afin que l'identification puisse être confirmée par un spécialiste et que le cas échéant, des mesures de lutte soient mises en œuvre.

① 022 546 76 00

[cet-cge@etat.ge.ch](mailto:cet-cge@etat.ge.ch)

[www.ge.ch/pas-moustique-tigre-chez-moi/](http://www.ge.ch/pas-moustique-tigre-chez-moi/)  
[www.ge.ch/document/frelons-asiatiques-appel-aux-signalements-nids](http://www.ge.ch/document/frelons-asiatiques-appel-aux-signalements-nids)

[www.ge.ch/lutter-contre-fourmi-magnum-envahissante](http://www.ge.ch/lutter-contre-fourmi-magnum-envahissante)

### Chenilles processionnaires du pin et du chêne

Il est rappelé aux propriétaires, fermiers ou locataires de terrains sur lesquels se trouvent des pins, cèdres ou des chênes qu'ils doivent les débarrasser de leurs nids de chenilles et brûler ces derniers.

Il est indispensable que ces nids soient détruits avant la descente des chenilles, c'est-à-dire avant les premiers jours du printemps.

[www.ge.ch/chenilles-processionnaires](http://www.ge.ch/chenilles-processionnaires)

## Planning

# Déchets encombrants

Chemin des Princes 166



- **Samedi 14 février 2026, 9h00 à 17h00**
- **Vendredi 13 mars 2026, 13h00 à 17h00 et samedi 14 mars 2026, 9h00 à 17h00**
- **Samedi 11 avril 2026, 9h00 à 17h00**
- **Vendredi 15 mai 2026, 13h00 à 17h00 et samedi 16 mai 2026, 9h00 à 17h00**
- **Samedi 20 juin 2026, 9h00 à 17h00**
- **Vendredi 17 juillet 2026, 13h00 à 17h00 et samedi 18 juillet 2026, 9h00 à 17h00**
- **Samedi 15 août 2026, 9h00 à 17h00**
- **Vendredi 18 septembre 2026, 13h00 à 17h00 et samedi 19 septembre 2026, 9h00 à 17h00**
- **Samedi 17 octobre 2026, 9h00 à 17h00**
- **Vendredi 13 novembre 2026, 13h00 à 17h00 et samedi 14 novembre 2026, 9h00 à 17h00**
- **Samedi 19 décembre 2026, 9h00 à 17h00**



## TRAITEMENT DES DÉCHETS

### Levée des déchets

PRADERVAND TRANSPORTS  
Route de Mon-Idée 134, 1253 Vandœuvres  
① 022 752 21 01  
contact@pradervand-transports.ch  
www.pradervand-transports.ch

À déposer la veille au soir dès 18h30, devant les habitations, en bordure de route:

### Ordures ménagères (jan-mar)

Mardi et vendredi dès 06h00

### Ordures ménagère (avr-déc):

Vendredi dès 06h00

### Déchets de jardin

Lundi (jan.-fév.) 1 tournée par mois dès 06h00

Lundi (mars-sept.) dès 06h00

Lundi et jeudi (oct.-déc.) dès 06h00

### Déchets de cuisine

Mercredi dès 06h00

### Papier / Carton

Mercredi tous les 15 jours dès 06h00

### Verre

Dernier jeudi du mois dès 06h00

Se référer au calendrier de levée des déchets en pages 31-32 et au règlement relatif à la gestion des déchets publié sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

### Votre collaboration est indispensable pour le traitement des déchets de jardin!

Les conteneurs à déchets doivent être sortis la veille du ramassage et retirés juste après celui-ci. Ils ne doivent pas stationner sur le domaine public. Les sacs en plastique, les matières plastiques, les bouteilles, les débris métalliques ne sont pas biodégradables et sont interdits. Les déchets de cuisine ne doivent en outre pas être déposés dans les déchets de jardin.

Uniquement acceptés : les tontes de gazon, feuilles mortes, branchages, tailles de haies.

### Petites poubelles vertes et conteneurs 140L/240L pour déchets de cuisine

Admis : coquilles d'œufs, fleurs et plantes d'appartement, thé et marc de café, fruits et légumes, épluchures, restes cuits et crus, produits comestibles avariés.

### Petites poubelles vertes et sacs biodégradables:

disponibles gratuitement à la Mairie, dans la limite du stock disponible.

**Conteneurs 140L ou 240L:** en vente à la Mairie. Livraison à domicile contre facturation.

Prix: Fr. 25.-

### Déchets encombrants

Uniquement acceptés : objets ménagers, meubles, matelas et tapis, métal, ferraille, déchets spéciaux, peinture, bois, solvants, matériel électronique et électrique, frigos, éclairages économiques, piles, batteries, gravats et béton.

**Lieu de dépôt:** déchetterie communale, chemin des Princes 166

**Dates et horaires:** selon planning

**Service de levée « porte-à-porte » (max. 7 objets admis):** inscription en ligne obligatoire sur <https://56x2vc0j.forms.app/chouvard-encombrants>

### Déchetterie communale (ch. des Princes 166) et écopoints communaux

Les points de collecte permettent de récupérer :

- Le verre (bocaux, flacons, bouteilles) ;
- Le PET (bouteilles) ;
- Les boîtes en aluminium (cannettes, tubes, barquettes, feuilles alu) ;
- Le papier (journaux, papier pour imprimante, enveloppes, feuilles, cartons, emballages) ;
- Les piles usagées (pas de batteries de véhicules) ;
- Les capsules Nespresso ;
- Les vêtements usagés (vêtements, textiles, chaussures propres) ;
- Les déchets de cuisine (déchets organiques).

**Pour la satisfaction de tous, les points de collecte doivent rester propres.** Nous souhaitons que ces lieux contribuent à la sauvegarde de notre environnement en facilitant une évacuation sélective de nos déchets.

Nous comptons sur la bonne volonté de chacun pour déposer chaque type de déchets dans le conteneur adéquat et ne rien laisser traîner aux alentours.

### À JETER à la poubelle

- Mouchoirs, serviettes, papier et cartons souillés, briques de lait ou jus ;
- Vitres, miroirs, ampoules à incandescence, porcelaine et céramique cassées ;
- Emballages PET ayant contenu d'autres produits (shampooing, huile, vinaigre) ;
- Textiles sales ;
- Huile de friture (dans une bouteille en plastique) ;
- Litières pour animaux, couches-culottes ;
- Sacs d'aspirateurs ;
- Contenu des cendriers.

## ENTRETIEN

### Ramoneur officiel

Le ramonage obligatoire doit être assuré par le ramoneur officiel

Vincent THIEMARD

Chemin des Grands-Champs 23, 1232 Confignon

022 756 37 20, vincent.thmd@gmail.com

Bureau : 08h30 à 12h00

[www.ge.ch/entretien-installations-productrices-chaleur-ramonage](http://www.ge.ch/entretien-installations-productrices-chaleur-ramonage)

### Feux de jardin interdits

Selon la loi sur la gestion des déchets, les feux de jardin sont strictement interdits lorsqu'une collecte de déchets de jardin est organisée par la Commune.

### Tondeuses, tronçonneuses et souffleuses à feuilles

Selon la loi sur la tranquillité publique, l'utilisation de **tondeuses à gazon**, de **tronçonneuses** ou **d'autres appareils analogues** dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdite :

- a) du lundi au vendredi avant 8h00 et après 19h00;
- b) le samedi avant 9h00 et après 18h00;
- c) le dimanche;
- d) les jours fériés selon le droit fédéral ou cantonal.

L'usage de **machines à souffler les feuilles** dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdit entre le 1<sup>er</sup> février et le 30 septembre. Entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 janvier, l'utilisation de telles machines est interdite :

- a) du lundi au vendredi avant 8h00 et après 19h00;
- b) le samedi avant 9h00 et après 18h00;
- c) le dimanche;
- d) les jours fériés selon le droit fédéral ou cantonal;
- e) sur les chemins forestiers.

L'usage de machines à souffler les feuilles dont le fonctionnement est silencieux est autorisé toute l'année.

Il est en outre recommandé de respecter le repos des voisins, en particulier entre 12h00 et 14h00.

### Excès de bruit, bruits nocturnes

Tout excès de bruit de nature à troubler la tranquillité publique est interdit.

De nuit, chacun doit s'abstenir de provoquer des bruits pouvant troubler le repos des habitants. La prohibition des bruits ou excès de bruit s'étend aussi bien à ceux qui prennent naissance sur le domaine privé qu'à ceux qui prennent naissance sur le domaine public.

### Nettoyage en cas de neige et verglas

Selon la loi sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques, en cas de chute de neige ou présence de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à défaut, à toute autre personne désignée à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 mètres.

Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux.

La voirie communale a pour mission de déblayer les routes, chemins, trottoirs et places propriétés de la Commune. Nous vous remercions de votre compréhension en cas de fortes chutes de neige : les employés de la voirie sont mobilisés pour faire le maximum le plus rapidement possible.

### Taille des arbres et des haies

Selon la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toute végétation qui s'étend sur la voie publique, plus précisément en dessous de 4,50 m, rien de doit dépasser de la limite de propriété. Les haies ne doivent pas excéder une hauteur de 2 mètres. À noter que dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Selon la loi sur la conservation de la végétation arborée, **les élagages, écimages et abattages d'arbres** sont soumis à autorisation de la part de l'office cantonal de l'agriculture et de la nature de l'Etat de Genève (OCAN).

Vous n'êtes en conséquence pas en droit d'élaguer la partie de l'arbre de votre voisin qui s'avance sur votre parcelle sans son accord formel et une autorisation en bonne et due forme délivrée par l'OCAN.

Selon la loi sur les nouvelles plantations, **les plantations nouvelles** ne sont autorisées qu'aux distances suivantes de l'alignement définitif des voies publiques :

- 1 mètre pour les haies, arbres, arbustes dont la hauteur ne dépasse pas 1 mètre 50;
- 4 mètres au moins pour tous les autres arbres.

### Arbres dangereux

Lorsqu'un arbre dont on est propriétaire ou qui se trouve sur une parcelle voisine présente un dan-

ger grave et imminent pour les personnes ou les biens, il est demandé d'appeler la centrale des gardes de l'environnement au 022 388 55 00 ou s'adresser aux pompiers.

Après la chute d'un arbre, son propriétaire est responsable du débarras, tant dans sa propriété que sur la voie publique.

### Entretien des arbres

La Mairie accorde une subvention aux propriétaires de chênes et d'arbres vénérables (taille, âge) situés sur leurs parcelles dont l'entretien nécessite des moyens extraordinaire (ex. nacelle). Cette subvention s'élève au maximum à 20 % du montant des travaux et concerne uniquement les travaux d'entretien et d'élagage des arbres (ne sont pas compris les travaux d'abattage et de plantation).

Avant la réalisation des travaux, une demande écrite, accompagnée d'un dossier complet (nature des travaux, plans, devis, autorisation), doit être adressée à la Mairie. Après examen et en cas d'acceptation, la Commune se prononcera sur le montant de la subvention accordée qui sera ensuite versée aux propriétaires sur présentation de la facture.

[www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)

### Fonds pour promouvoir la biodiversité

La Mairie accorde un soutien financier aux propriétaires pour toute nouvelle plantation de chênes, remplacement de haies d'espèces exotiques, entièrement ou partiellement, par des haies vives constituées d'une grande diversité d'espèces indigènes ou pour le lancement d'un projet en faveur de la biodiversité.

Réservé aux résidents de la commune de Vandoeuvres, le projet doit se dérouler sur le territoire communal.

Tous les renseignements pratiques, le règlement, la procédure et le formulaire de dépôt des dossiers sont disponibles en ligne sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

Vous souhaitez soutenir les actions de ce fonds de promotion de la biodiversité ou contribuer à l'alimenter, prenez contact avec la Mairie pour obtenir les renseignements nécessaires.

[www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)



## AMÉNAGEMENT

### Consultation d'une autorisation de construire

Pour toute consultation concernant une autorisation de construire, il faut s'adresser au Département du territoire (DT), Office des autorisations de construire (OAC), rue David-Dufour 5, 1205 Genève, ☎ 022 546 64 00, [infoac@etat.ge.ch](mailto:infoac@etat.ge.ch) [www.ge.ch/organisation/office-autorisations-construire](http://www.ge.ch/organisation/office-autorisations-construire)

### Dépôt d'une autorisation de construire

La plupart des travaux de démolition, de construction ou d'installation, d'agrandissement, de rénovation ou de changement d'affectation requièrent une autorisation de construire.

La prestation E-Démarche permet de déposer la plupart des demandes de manière entièrement numérique.

Département du territoire (DT), Office des autorisations de construire (OAC), rue David-Dufour 5, 1205 Genève,

☎ 022 546 64 00, [infoac@etat.ge.ch](mailto:infoac@etat.ge.ch) [www.ge.ch/organisation/office-autorisations-construire](http://www.ge.ch/organisation/office-autorisations-construire)

### Entretien des collecteurs privés d'évacuation des eaux

La Commune de Vandoeuvres s'occupe de l'entretien du réseau secondaire pour assurer le bon fonctionnement de celui-ci. Les propriétaires des biens-fonds privés doivent quant à eux assurer l'entretien de leur réseau jusqu'au raccordement sur le réseau public et sont priés de prendre toutes les dispositions nécessaires pour se prémunir contre les refoulements et obstructions de leur installation.

### Façades nettes

La Commune de Vandoeuvres, en partenariat avec la Fondation des Ateliers Feux-Verts et la Maison le Vallon, se charge de faire nettoyer les tags et graffitis, y compris ceux des propriétés privées visibles depuis le domaine public.

Les travaux sont effectués aux frais de la Commune, avec des produits 100% biodégradables et les différentes équipes sont accompagnées d'un maître socioprofessionnel.

Pour lutter efficacement contre les tags, il est nécessaire de déposer plainte auprès de la Police municipale de Vandoeuvres, ☎ 022 750 97 35, [apm@vandoeuvres.ch](mailto:apm@vandoeuvres.ch).

### Fibre optique FTTH

Swisscom a implanté dans la commune des relais qui permettent d'amener un très haut débit ou de renforcer la bande passante de ceux déjà existants.

Afin de pouvoir optimiser les performances de cette nouvelle technologie, il est nécessaire, dans certains cas, d'adapter son abonnement auprès d'un opérateur.

Pour découvrir les nouvelles possibilités et pour toute information complémentaire, contacter Swisscom, ☎ 0800 800 800, [www.swisscom.ch](http://www.swisscom.ch).

### Eclairage public

La Commune est responsable de l'éclairage communal et a confié la tâche de maintenance de l'éclairage aux SIG.

Malgré des contrôles et remplacements réguliers, il est inévitable que des lampes s'abîment, s'éteignent ou soient victimes de vandalisme et d'accidents. En cas de panne ou défectuosité, nous vous prions de prendre contact avec la Mairie par courriel à [info@vandoeuvres.ch](mailto:info@vandoeuvres.ch).

### Installation d'un miroir pour chemin privé

Lorsqu'un miroir sert aux utilisateurs d'un chemin privé ou d'une propriété privée, il incombe aux propriétaires d'en faire la demande par écrit à la Mairie. Après un examen sur place, la Commune se prononcera sur le bien-fondé de la requête.

En cas d'acceptation et après avoir défini l'emplacement avec nos services, le miroir sera installé, entretenu et réparé aux frais du requérant et ne devra gêner ni le cheminement des piétons, ni la circulation des véhicules.

La Commune se réserve la possibilité d'enlever un miroir défectueux, rendu inutilisable au vu de son état.

### Subvention pour améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment

L'augmentation des aides financières cantonales pour la grande majorité des mesures d'assainissement énergétique des bâtiments vous offre une opportunité sans précédent de démarrer vos travaux de rénovation.

☎ 022 327 93 60, [ocen@etat.ge.ch](mailto:ocen@etat.ge.ch), Rendez-vous sur [www.ge-énergie.ch](http://www.ge-energie.ch) pour en savoir plus.

## TRANSPORTS ET MOBILITÉ

### Parking de Vandœuvres

Route de Choulex 1, 1253 Vandœuvres  
2 premières heures gratuites  
2 places équipées de bornes électromobilité  
1 véhicule Mobility (Skoda Enyak) disponible 24/24  
([www.mobility.ch](http://www.mobility.ch))

### Parking de l'Esplanade

Route de Meinier 26, 1253 Vandœuvres  
2 premières heures gratuites  
2 places équipées de bornes électromobilité  
Dépose-minute au-dessus du parking

PARKGEST SA  
① 022 310 01 30, [info@parkgest.ch](mailto:info@parkgest.ch)  
① 022 316 08 57 (urgences 24/24)  
[www.parkgest.ch](http://www.parkgest.ch)

### Abonnements mensuels par véhicule :

24h/24	CHF 190.00
24h/24 résidents ou usagers*	CHF 170.00
270 heures usagers*	CHF 120.00
24h/24 2-roues motorisés	CHF 30.00
* personnes travaillant à Vandœuvres	

### Avis de travaux - Info Mobilité

Anticipez vos déplacements en consultant la liste des chantiers avec un fort impact sur la mobilité à Genève sur le site  
[www.ge.ch/avis-travaux-info-mobilité](http://www.ge.ch/avis-travaux-info-mobilité)

### Abonnement annuel TPG Unireso

L'État de Genève prend en charge les abonnements unireso jeunes à 100 %, sous certaines conditions de formation et de revenu. Pour les bénéficiaires de l'AVS/AI résidant dans le canton de Genève, l'État de Genève prend en charge 50 % du montant des abonnements. En ligne sur [webshop.tpg.ch/prise-en-charge-etat-geneve](http://webshop.tpg.ch/prise-en-charge-etat-geneve). Pour en savoir plus, [www.unireso.com/titres-de-transport](http://www.unireso.com/titres-de-transport).

Pour tous les autres résidents de Vandœuvres qui ne bénéficient pas de l'aide de l'État de Genève, la Commune offre une subvention de Fr. 200. (jeunes, adultes, seniors).

En ligne, sur <https://webshop.tpg.ch/offre-commune>.

Pour en savoir plus, [www.unireso.com/titres-de-transport/](http://www.unireso.com/titres-de-transport/)

Cette offre vise à favoriser l'utilisation des transports publics et à soutenir la mobilité des familles. Cette offre vise à favoriser l'utilisation des transports publics et à soutenir la mobilité des familles.

### Carte tpgPay

Aux aînés (AVS) et aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus qui ne bénéficient pas de l'aide de l'Etat de Genève, une carte tpgPay chargée pour un montant annuel de Fr. 50.- est offerte sur présentation d'une pièce d'identité auprès de la Mairie.

Les cartes périmées sont à retourner à la Mairie.

#### Critères :

- Pour les personnes domiciliées sur la commune et pour leur propre usage.
- Non cumulable avec les offres «Abonnement annuel TPG Unireso» et «Abonnement général (AG) CFF».

Cette carte rechargeable sans contact vous permet d'acquérir vos titres de transport aux distributeurs fixes et à bord des véhicules TPG à concurrence du montant fixé.

### Abonnement demi-tarif CFF

Un abonnement demi-tarif CFF, sous forme de bon à faire valoir auprès d'un guichet CFF, est offert aux aînés (AVS) et aux jeunes de 16 à 25 ans révolus résidant sur la commune. Sur présentation d'une pièce d'identité auprès de la Mairie.

Cet abonnement permet non seulement de bénéficier du demi-tarif sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, toutes les lignes de cars postaux, presque toutes les lignes de navigation ainsi que la plupart des chemins de fer privés et de montagne, mais également de prix réduits sur les lignes TPG Unireso.

### Abonnement général (AG) CFF

La Mairie accorde une participation financière d'une valeur équivalente au montant de l'abonnement demi-tarif CFF aux aînés (AVS) et aux jeunes de 16 à 25 ans révolus résidant sur la commune, pour tout achat / renouvellement d'abonnement général (AG) CFF.

Remboursement par virement bancaire sur présentation d'une pièce d'identité, de la facture originale et nominative de l'achat effectué dans l'année, du justificatif de paiement et des coordonnées bancaires ou postales complètes (établissement, titulaire, IBAN) auprès de la Mairie.

**Critère:** non cumulable avec l'offre «Carte tpgPay». Avec l'AG vous bénéficiez du libre parcours sur les lignes des CFF et TPG Unireso. Vous voyagez en bateau, bus et tram et bénéficiez par ailleurs de conditions avantageuses auprès de nombreux chemins de fer de montagne suisses.

### Carte journalière dégriffée Commune

Obtenez une vue d'ensemble de la disponibilité et des prix pour les 6 prochains mois sur le site [www.cartejournaliere-commune.ch](http://www.cartejournaliere-commune.ch).

Ces cartes sont nominatives, non transmissibles et émises sous forme d'e-ticket (format pdf) ou envoyées par courriel (Mobile Ticket) par les administrations communales qui en assurent la vente. À Vandœuvres, les cartes sont en vente au gu-

chet de la Mairie. Aucune réservation n'est possible en ligne ou par téléphone.

Cependant, ces cartes, en nombre illimité, peuvent être achetées auprès de n'importe quel autre guichet communal en Suisse, indépendamment de votre lieu de domicile.

[www.cartejournaliere-commune.ch/fr](http://www.cartejournaliere-commune.ch/fr)

Grâce à ce titre de transport, déplacez-vous librement en train, en bateau et en car postal, ainsi que dans les trams et les bus, de la plupart des villes et agglomérations suisses pendant toute une journée.

### Vélo/vélocargo à assistance électrique

La Commune de Vandœuvres encourage l'achat de vélos neufs à assistance électrique en offrant une subvention de Fr. 250.- par vélo à ses habitants.

Sur présentation de la facture originale et nominative de l'achat effectué dans l'année, le justificatif de paiement et les coordonnées complètes (établissement, titulaire, IBAN) auprès de la Mairie.

#### Critères :

- Pour les personnes domiciliées sur la commune et pour leur propre usage.
- Au maximum deux remboursements par foyer (personnes en âge de rouler sur la voie publique) et par tranche de 3 ans.
- Achat effectué dans un commerce établi en Suisse.
- Les trottinettes et scooters électriques ne sont pas compris dans cette offre.

### Vélo-cargo, formation conduite d'un vélo, tester un vélo ou un vélo électrique

Les subventions sont désormais réservées aux indépendants et aux petites et moyennes entreprises (PME). Les personnes physiques ne peuvent plus en bénéficier.

Pour en savoir plus, consulter le site [www.ge.ch/subventions-velo](http://www.ge.ch/subventions-velo).

### Borne électromobilité

La subvention pour l'installation de bornes de recharge dans un parking collectif est remplacée par une subvention qui vise à pré-équiper un parking collectif dans un immeuble d'habitation en vue d'accueillir des bornes.

Pour en savoir plus, consulter le site [www.ge.ch/subventions-electromobilit](http://www.ge.ch/subventions-electromobilit).

## BUS

### TPG lignes 33-38

Se référer aux horaires publiés sur le site internet [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch).

### tpgflex Seymaz-Voirons

tpgFlex est un service de bus à la demande qui complète les lignes régulières du réseau. Il permet aux voyageurs et voyageuses de rejoindre un arrêt d'une ligne régulière ou d'effectuer un trajet entre deux arrêts situés dans le secteur.

Le service tpgFlex est proposé dans la région Seymaz-Voirons, il offre ainsi des connexions directes avec les gares Léman Express.

Réservation en ligne sur <https://reservation.tpgflex.ch/login>.

Disponible de 6h00 à 24h00, du lundi au dimanche.

① 00800 022 021 20

[www.tpg.ch/fr/voyager/plus-de-lignes/tpgflex#region-lac-rive-gauche](http://www.tpg.ch/fr/voyager/plus-de-lignes/tpgflex#region-lac-rive-gauche)

## VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET RÉCRÉATIVE

### Fondation Hardt

pour l'étude de l'Antiquité classique  
Chemin Vert 2, 1253 Vandœuvres  
① 022 736 31 04, admin@fondationhardt.ch  
www.fondationhardt.ch

### Fondation Johnny Aubert-Tournier

**Maisons Mainou Résidence suisse d'écriture dramatique et de musique pour la scène**  
Route de Pressy 48, 1253 Vandœuvres  
info@maisonsmainou.ch  
www.maisonsmainou.ch

### Chéquier culture

Cette offre s'adresse aux habitants de Vandœuvres, à revenus modestes, âgés entre 21 et 64 ans, ne bénéficiant pas d'autres mesures de réduction de prix. Chéquier à retirer gratuitement auprès de la Mairie sur présentation de la lettre d'attribution du subside (Groupe 1,2,3 ou 100%) ainsi que d'une pièce d'identité.

*Le Chéquier culture contient six chèques d'une valeur de Fr. 10.- chacun, à utiliser en déduction du prix d'un billet de cinéma, théâtre, musée, concert, exposition.*

[www.geneve.ch/fr/themes/culture/culture-toutes/mesures-tarifaires](http://www.geneve.ch/fr/themes/culture/culture-toutes/mesures-tarifaires)

### Bibliobus

L'inscription est gratuite pour tous les habitants sur présentation d'une pièce d'identité. Elle donne accès à l'ensemble du réseau des bibliothèques municipales.

Le Bibliobus vous attend devant le groupe scolaire, route de Pressy 2, les jeudis suivants, de 14h00 à 17h00 :

22.01 / 19.02 / 19.03 / 16.04 / 11.06 / 09.07 / 03.09 / 01.10 / 29.10 / 26.11 / 24.12.2026  
① 022 418 92 70 (répondeur 24h/24h),

[hors-murs.bmu@ville-ge.ch](mailto:hors-murs.bmu@ville-ge.ch)

[www.bm-geneve.ch](http://www.bm-geneve.ch)

### Boîtes d'échange de livres

Trois boîtes d'échange de livres sont à la disposition du public dans le parc de la Mairie, sur le mail piétonnier du centre du village (derrière la boulangerie) et à l'arrêt de bus sur la place du village.

### Piscine de Genève-Plage

Durant la saison d'été, les habitants de la commune peuvent bénéficier de cartes « 10 entrées » à prix réduits. Disponibles à la Mairie, dès l'ouverture de la piscine, sur présentation d'une pièce d'identité.

Règlement en espèces ou par carte de débit/credit auprès de la Mairie.  
[www.geneve-plage.ch](http://www.geneve-plage.ch)

### Piscine de Thônex

Les personnes domiciliées à Vandœuvres peuvent bénéficier de tarifs préférentiels à la piscine de Thônex sur présentation d'une attestation établie par la Mairie. Cette attestation permet d'obtenir une réduction de 50% sur les abonnements d'une validité de 2, 6 ou 12 mois (cartes magnétiques rechargeables).  
[www.thonex.ch/votre-mairie/services-communaux/technique/piscine-de-thonex/](http://www.thonex.ch/votre-mairie/services-communaux/technique/piscine-de-thonex/)

### Tennis Club de la Seymaz

Courts en terre battue, pétanque, tennis de table, jeux pour enfants, stages et formation, restaurant. Les personnes domiciliées à Vandœuvres peuvent bénéficier d'une réduction de 50% sur les abonnements annuels.

Chemin des Choucas 1, 1225 Chêne-Bourg  
[www.tcseymaz.ch](http://www.tcseymaz.ch)

### Genève-Servette Hockey Club (GSHC), Servette FC (SFC) et Lions de Genève

La Mairie offre à ses habitants un certain nombre de billets d'entrée, valables pour la plupart des rencontres de la saison régulière du GSHC à la patinoire des Vernets, du Servette FC au stade de la Praille, du Genève Volley (LNA) féminin à la salle omnisports Henry-Dunant et des Lions de Genève à la salle Pommier, Le Grand-Saconnex. Réservation en ligne sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch) ou ① 022 750 14 18. [www.gshc.ch](http://www.gshc.ch), [www.servettefc.ch](http://www.servettefc.ch), [www.gevb.ch/team/infomaniak-geneve-volley/](http://www.gevb.ch/team/infomaniak-geneve-volley/), [www.lionsdegeneve.ch](http://www.lionsdegeneve.ch)

### Demandes de soutien financier

La Commune de Vandœuvres subventionne chaque année les associations agissant dans une optique culturelle, sociale, humanitaire ou pour la jeunesse. Ne seront prises en considération que les demandes écrites, accompagnées de dossiers complets (descriptif du projet, budget détaillé, statuts, rapport d'activités). Pour faciliter le traitement de la demande de soutien, nous vous invitons à adresser les documents par courriel à [info@vandoeuvres.ch](mailto:info@vandoeuvres.ch).

### Manifestations

Nous invitons toutes les personnes qui souhaitent organiser une manifestation ponctuelle ou récurrente vouée à la récréation de la population, organisée en salle ou en plein air, à remplir les formulaires en ligne au plus tard 30 jours avant la manifestation, voire plus de 60 jours en cas de forte affluence (dès 1500 personnes) ou d'incidences sonores importantes. Pour tout renseignement, s'adresser à la police municipale.  
[www.ge.ch/demander-autorisation-manifestation](http://www.ge.ch/demander-autorisation-manifestation)

### Marché de Noël

Nous invitons les exposants intéressés à prendre contact avec le Comité d'organisation du Marché de Noël, par courriel adressé à [marchedenoeuvres@gmail.com](mailto:marchedenoeuvres@gmail.com), en détaillant les produits artisanaux à vendre et en communiquant les coordonnées complètes.

### Théâtre le Crève-Cœur

Dans ce joli petit écrin qu'est le théâtre le Crève-Cœur, les habitants ont la possibilité de passer, plusieurs fois par année, une soirée culturelle offerte par la Mairie.  
[www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)  
[www.lecrevecoeur.ch](http://www.lecrevecoeur.ch)

### ASSOCIATIONS / SOCIÉTÉS

#### Association "La50"

Léonard SCHLAEPFER  
[contact@la50.ch](mailto:contact@la50.ch)

#### Association Chêne Bleu

Eugenia RICCIO, présidente  
[chene.bleu@outlook.com](mailto:chene.bleu@outlook.com)  
[www.chenebleu.ch](http://www.chenebleu.ch)

#### Association Genevoise du Coin de Terre (AGCT)

#### Groupement de l'AVENIR

Patric STÜDLI, président  
[avenir@patlered.com](mailto:avenir@patlered.com)  
Chemin du Moulanais 1, 1253 Vandœuvres

#### Association Jeunesse de Vandœuvres (JDV)

[jdvandoeuvres@gmail.com](mailto:jdvandoeuvres@gmail.com)  
instagram : @Jeunesse de Vandœuvres

#### Association Lulasse 23 à 57

Laura MUNTMARK, présidente  
Chemin de Lulasse 29, 1253 Vandœuvres

### Association des parents d'élèves de l'école et de la bibliothèque de Vandœuvres (APEBIVAN)

Stéphanie VALLOTTO et Caroline DE PICCIOTTO, co-présidentes  
Estelle CAMINADE, trésorière  
[apebivan@gmail.com](mailto:apebivan@gmail.com)

### Association Rossignol-Vandœuvres (ARVAN)

Roger MEYLAN, président  
Route de Vandœuvres 13, 1223 Cologny  
① 079 471 99 00, [roger.meylan@hotmail.ch](mailto:roger.meylan@hotmail.ch)

### Association Sauvegarde de notre Environnement

Philippe MOREL, président  
Chemin de la Troupe 22, 1253 Vandœuvres

### Bienvenus, groupe d'entraide de la paroisse protestante de Cologny-Vandœuvres-Choulex

Marianne PASCHE, présidente  
Mme Lynda AMMANN, vice-présidente  
Mme Danièle GIROUD, trésorière  
[pasche.mar@gmail.com](mailto:pasche.mar@gmail.com)

### Chœur de Vandœuvres-Choulex-Cologny

Umberto GHEDINI, président  
① 079 669 67 57, [ghedini2702@gmail.com](mailto:ghedini2702@gmail.com)  
[www.choeurdevandoeuvres.ch](http://www.choeurdevandoeuvres.ch)

### Club de Bridge

Michel HAGMANN, président  
① 022 348 21 39, [mjhagmann@bluewin.ch](mailto:mjhagmann@bluewin.ch)

### SPORTS

#### Écurie de Crête

Route de Mon-Idée 138, 1253 Vandœuvres  
① 079 339 80 13, [ecuriedecrete@gmail.com](mailto:ecuriedecrete@gmail.com)  
[www.ecuriedecrete.com](http://www.ecuriedecrete.com)

#### Manège de Vandœuvres

Route de Choulex 41, 1253 Vandœuvres  
① 079 202 55 43, ① 079 477 01 32,  
[manege.de.vandoeuvres@bluewin.ch](mailto:manege.de.vandoeuvres@bluewin.ch)  
[www.manege-vandoeuvres.ch](http://www.manege-vandoeuvres.ch)

#### Golf Club de Genève

Route de La-Capite 70, 1253 Vandœuvres  
① 022 707 48 00, [secretariat@golfgeneve.ch](mailto:secretariat@golfgeneve.ch)  
[www.golfgeneve.ch](http://www.golfgeneve.ch)

# COURS ET ACTIVITÉS PROPOSÉS DANS LA COMMUNE

## Année scolaire 2025-2026

Jours	Cours et activités	Horaires	Lieu	Responsables	Coordinnées / tél.
LUNDI	Initiation à la danse	16h15-18h45	NE Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	ipadovani@bluewin.ch 079 242 76 01
	Pilates 50+	16h30-17h30	CC;Rte Meinier 24; Salle Gym	Gym Seniors Pro Senectute	activites@ge-prosenectute.ch 022 940 20 53
	Football (enfants) - hiver	18h00-19h00	CC;Rte Meinier 24; Salle Gym	US Meinier, Carlo REYES	info@usmeinier.ch 079 821 73 84
	Choeur de Vandoeuvres-Choulex-Cologny	19h00-21h00	NE Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Umberto GHEDINI	ghedin2702@gmail.com 079 669 67 57
	Rugby	19h30-21h30	CC;Rte Meinier 24; Salle Gym	Oliver THALMANN	thalmann@hrc.ch 079 543 23 29
	Initiation à la danse	16h15-18h30	NE Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	ipadovani@bluewin.ch 079 242 76 01
	Gym Active de bien être 50+	16h20-17h20	CC;Rte Meinier 24; Salle Gym	Rosana BALABAN	activites@ge-prosenectute.ch 022 940 20 53
	Yoga doux tous niveaux	18h45-20h00	NE Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Dominique RENTSCH	communes.ecole@bluewin.ch 022 388 16 78
	Théâtre tous niveaux	19h00-21h00	CC;Rte Meinier 24; Salle Réunion; 1 <sup>er</sup>	Josette CHANEL-YACHOUX	communes.ecole@bluewin.ch 022 388 16 78
	Football - hiver	19h45-22h00	CC;Rte Meinier 24; Salle Gym	FC Puplinge	FC Puplinge 079 249 21 14
MARDI	Initiation à la danse	11h30-18h30	NE Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	ipadovani@bluewin.ch 079 242 76 01
	Tennis	13h00-18h00	CC;Rte Meinier 24; Salle Gym	Evi WERREN	evi.werren@bluewin.ch 079 653 18 13
	Basketball	18h30-20h00	CC;Rte Meinier 24; Salle Gym	Collonge Basket Club	collongebasketclub@gmail.com 078 214 89 90
	Gym Pilates	18h30-19h30	NE Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Zeina ALLSEITS	communes.ecole@bluewin.ch 022 388 16 78
	Rugby	20h30-21h30	CC;Rte Meinier 24; Salle Gym	Oliver THALMANN	thalmann@hrc.ch 079 543 23 29
	Club de Bridge tous niveaux	dès 14h00	CC;Rte Meinier 24; Salle Réunion; 1 <sup>er</sup>	Michel HAGMANN	mjhagnann@bluewin.ch 022 348 21 39
	Initiation à la danse	16h15-19h30	NE Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	ipadovani@bluewin.ch 079 242 76 01
	Tennis	16h30-19h30	CC;Rte Meinier 24; Salle Gym	Evi WERREN	evi.werren@bluewin.ch 079 653 18 13
	Football - hiver	20h00-21h00	CC;Rte Meinier 24; Salle Gym	Meddy GRIVEL	meddy.grivel@gmail.com 079 424 70 95
	Initiation à la danse	16h15-18h30	NE Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	ipadovani@bluewin.ch 079 242 76 01
JEUDI	Danse africaine (1x/mois)	20h00-21h30	NE Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Catherine BONNARD	cattbonnard@hotmail.com 079 610 89 91
	Danse africaine (1x/mois)	10h00-11h30	NE Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Catherine BONNARD	cattbonnard@hotmail.com 022 750 80 32 / 079 610 89 91
VENDREDI					
SAMEDI					

## PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

### ÉCOLES PUBLIQUES

#### École primaire

Route de Pressy 2, 1253 Vandoeuvres  
Sandrine DI IORIO, directrice  
① 022 750 22 17  
vand-choul-colo-ppicot-pup@etat.ge.ch  
<https://edu.ge.ch/primaire/cole/vandoeuvres>

#### Cycle d'Orientation de la Gradelle

Ch. Pré-du-Couvent 5A, 1224 Chêne-Bougeries  
① 022 388 97 00, gradelle@etat.ge.ch  
<https://edu.ge.ch/secondaire1/gradelle>

### ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

#### Association des parents d'élèves de l'école et de la bibliothèque de Vandoeuvres (APEBIVAN)

Stéphanie VALLOTTO et Caroline DE PICCIOTTO, co-présidentes  
Estelle CAMINADE, trésorière  
apebivan@gmail.com

#### La Bibliothèque

**Horaires (sauf vacances scolaires) :** lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 17h00  
Groupe scolaire (ancien bâtiment)  
Route de Pressy 2, 1253 Vandoeuvres  
apebivan@gmail.com

#### Groupement Intercommunal pour l'Animation

##### Parascolaire (GIAP)

###### Activités parascolaires

**Horaires:** 11h30 à 13h30 et 16h00 à 18h00  
Les inscriptions s'effectuent via le portail internet my.giap.ch en utilisant un compte personnel e-démarches sécurisé de l'Etat de Genève ou par courriel à [parascolaire@giap.ch](mailto:parascolaire@giap.ch). Les parents sans possibilité d'obtenir un compte e-démarches sont priés d'appeler la centrale des inscriptions au 022 304 57 70.  
Annoncer ou excuser votre enfant : connectez-vous à votre abonnement sur le portail my.giap.ch.  
Contacter l'équipe du lieu parascolaire  
① 079 909 52 34.

Pour toute question relative au parascolaire et les inscriptions, [parascolaire@giap.ch](mailto:parascolaire@giap.ch).

Eric JOST, responsable de secteur  
① 079 477 18 93  
[secteur.g04@giap.com](mailto:secteur.g04@giap.com)  
[www.giap.ch](http://www.giap.ch)

### Restaurant Scolaire « Sel et Poivre »

Pour fréquenter le restaurant scolaire, les enfants doivent préalablement être inscrits auprès du GIAP. La confection et la livraison des repas sont assurées par la société Kidelis. Les conditions d'inscription ainsi que les menus proposés à vos enfants sont disponibles sur les sites internet [www.giap.ch/restaurants](http://www.giap.ch/restaurants) et [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

### PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

#### Crèche pop e poppa (0-4 ans)

Route de Vandoeuvres 77, 1253 Vandoeuvres  
Ouverture mi-août 2026  
Inscriptions en ligne sur le site de l'association pop e poppa qui exploite notre crèche communale. [www.popepoppa.ch](http://www.popepoppa.ch)

#### Crèche Bubbles Belle-Terre

Cours de l'Emine 1, Bâtiment Aravis 2, 1226 Thônex  
① 022 314 55 62, [contact@bubbles-creches.ch](mailto:contact@bubbles-creches.ch)

#### Garderie Les Mille et Une Pattes (2-3 ans)

Route de Pressy 2, 1253 Vandoeuvres  
Fabienne DÉRUAZ, directrice et éducatrice responsable  
① 022 750 14 08 , ① 078 658 55 20 [faderuaz@hotmail.fr](mailto:faderuaz@hotmail.fr)

#### Jardin d'enfants Le Toboggan (3-4 ans)

Route de Pressy 2, 1253 Vandoeuvres  
Marie-Paule GRANDJEAN, éducatrice responsable  
① 022 750 10 01, ① 079 303 15 66 [marie-paule.grandjean@popepoppa.ch](mailto:marie-paule.grandjean@popepoppa.ch)  
[www.popepoppa.ch/fr/creche-le-toboggan.php](http://www.popepoppa.ch/fr/creche-le-toboggan.php)

#### Koala

Association pour l'accueil familial de jour  
Route de Mon-Idée 47, 1226 Thônex  
① 022 349 30 66, [administration@koala-ge.ch](mailto:administration@koala-ge.ch)  
[www.koala-ge.ch](http://www.koala-ge.ch)

**LOISIRS****Petits jobs rémunérés**

Pour les jeunes résidents dès 16 ans révolus, la Mairie offre la possibilité d'effectuer des petits travaux ponctuels lors de manifestations.

En cas d'intérêt, veuillez adresser un courriel à [info@vandoeuvres.ch](mailto:info@vandoeuvres.ch).

**Association Jeunesse de Vandoeuvres (JDV)**

Ouvert à tous les jeunes résidents de 18 à 30 ans. L'association a pour but de participer à la vie communale en organisant des manifestations de tout type.

[jdvandoeuvres@gmail.com](mailto:jdvandoeuvres@gmail.com)

instagram : @JeunessedeVandoeuvres

**Centre de Loisirs et de Rencontres la Rampe**

Route de Gy 39, CP 6, 1252 Meinier

① 022 752 32 85, [info@larampe.ch](mailto:info@larampe.ch)

[www.larampe.ch](http://www.larampe.ch)

**Cours et ateliers Communes-Ecole**

L'association regroupe aujourd'hui les douze communes Arve et Lac dont Vandoeuvres. Son but est de mettre à disposition de la population un lieu de formation et de rencontres dans les domaines suivants : arts, culture, détente, informatique, langues, sports, voile et nature.

[www.communes-ecole.ch](http://www.communes-ecole.ch)

**GLAJ-GE - Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse**

[www.glaj-ge.ch](http://www.glaj-ge.ch)

[www.loisirsjeunes.ch](http://www.loisirsjeunes.ch)

**Hospice général - Point Jeunes**

Structure destinée aux jeunes adultes (18-25 ans)

Rue des Glacis-de-Rive 12, 1207 Genève

① 022 420 55 55, [pointjeunes@hospicegeneral.ch](mailto:pointjeunes@hospicegeneral.ch)

[www.hospicegeneral.ch/fr/jeunes](http://www.hospicegeneral.ch/fr/jeunes)

**Travailleurs sociaux hors murs (TSHM)****Arve-Lac**

L'équipe des TSHM intervient sur les communes Arve-Lac. Elle développe des actions pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans, sur l'espace public ou dans des espaces d'accueil libre (locaux ou salle de sport) mis à disposition par les communes.

Pour se rapprocher des jeunes, le moyen d'action principal des TSHM Arve-Lac est la tournée, avec le bus FASe. Le bus permet d'aller à leur rencontre sur le secteur et de développer en cas de besoin des accompagnements individuels ou de groupe. Les TSHM sont également présents lors de manifestations communales ou associatives. Ils sont en lien avec les centres de loisirs FASe de Meinier et de Collonge-Bellerive avec lesquels ils développent des collaborations sur des activités communes.

Gianpaolo GALLO

① 076 816 64 51, [gianpaolo.gallo@fase.ch](mailto:gianpaolo.gallo@fase.ch)

Bureau TSHM, rue de Graman 64, 1241 Puplinge

[www.fase.ch](http://www.fase.ch)

**AÎNÉS****Résidence pour personnes âgées****Maison de Pressy****Fondation Marracci-Moricand-Dunant**

Un lieu de vie actif et inspirant. Un foyer de jour est également ouvert.

Chemin de l'Écorcherie 47, 1253 Vandoeuvres

① 022 750 91 50, [admin@pressy.ch](mailto:admin@pressy.ch)

[www.pressy.ch](http://www.pressy.ch)

**Foyer de jour Aux Cinq Colosses**

Transport organisé entre le domicile et le foyer le matin et en fin d'après-midi.

Route d'Hermance 347, 1247 Anières

① 022 347 01 20, [foyer@aux5colosses.ch](mailto:foyer@aux5colosses.ch)

[www.aux5colosses.ch](http://www.aux5colosses.ch)

**AVIVO****Association de défense et de détente de tous les retraités et futurs retraités**

Rue du Vieux-Billard 25, 1211 Genève

① 022 329 14 28, [accueil@avivo.ch](mailto:accueil@avivo.ch)

[avivo.ch](http://avivo.ch)

**Hospice général****Centre d'animation pour retraités (CAD)**

Route de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy

① 022 420 42 80, [cad@hospicegeneral.ch](mailto:cad@hospicegeneral.ch)

[www.hospicegeneral.ch/fr/seniors](http://www.hospicegeneral.ch/fr/seniors)

**MDA-Activités 50+ (MDA-A50+)****(Mouvement des Aînés)**

Sports, cours et ateliers, conférences, visites et excursions, permanence fiscale pour les seniors.

Boulevard Carl-Vogt 2 - CP14 - 1211 Genève 8

① 022 329 83 84, [secretariat@mda-geneve.ch](mailto:secretariat@mda-geneve.ch)

[www.mda-geneve.ch/activites/](http://www.mda-geneve.ch/activites/)

**Plateforme des Associations d'aînés**

[www.plateformeaines.ch](http://www.plateformeaines.ch)

**Accompagnement informatique, cours sur les nouvelles technologies, permanence impôts**

Service de la cohésion sociale de Thônex -

Permanences sociales

① 022 869 39 70

[social@thonex.ch](mailto:social@thonex.ch)

[www.thonex.ch/votre-mairie/services-communaux/cohesion-sociale/](http://www.thonex.ch/votre-mairie/services-communaux/cohesion-sociale/)

**Heures d'ouverture**

Lundi au vendredi : 09h00 à 12h00 / 13h00 à 16h00

**Pro Senectute**

Conseils, aides financières, journées en foyer de jour, activités sportives et culturelles.

Route de Saint-Julien 5 B, 1227 Carouge

① 022 807 05 65, [info@ge.prosenectute.ch](mailto:info@ge.prosenectute.ch)

[www.prosenectute.ch](http://www.prosenectute.ch)

**Sorties et repas**

Au fil des saisons, la Mairie propose aux aînés des rencontres au cours desquelles sont organisées des visites suivies d'un repas.

Mélant visites culturelles et convivialité, ces sorties rassemblent la population et contribuent à favoriser les échanges.

Les intéressés, conviés par courrier, sont invités à s'inscrire auprès de la Mairie.

## SERVICES SOCIAUX

### Service de la cohésion sociale de Thônex

Permanence sociale gratuite pour les habitants de Vandœuvres.

Aide sociale et financière, assistance dans certaines démarches administratives ou orientation de l'usager vers des professionnels de tout autre service de l'Etat ou vers la Commune.

Contacter une assistante sociale pour fixer un rendez-vous.

Avenue Tronchet 13A, 1226 Thônex

① 022 869 39 70

social@thonex.ch

[www.thonex.ch/votre-mairie/services-communaux/cohesion-sociale/](http://www.thonex.ch/votre-mairie/services-communaux/cohesion-sociale/)

#### Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : 09h00 à 12h00 / 13h00 à 16h00

### Arcade de Belle-Terre

Cour de l'Emine 6, 1226 Thônex

Réception sur rendez-vous :

Assistante sociale, ① 022 869 39 10 (mercredi de 09h00 à 11h00 et vendredi de 14h00 à 16h00).

Chargée de mission seniors, ① 022 869 39 28 (lundi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00).

### Trois Chêne Emploi

Permanence gratuite pour les habitants de Vandœuvres en recherche d'emploi ou d'apprentissage.

Infrastructures en accès libre, constitution d'un dossier de candidature, soutien et accompagnement dans les recherches d'emploi, etc.

Rue du Gothard 13, 1225 Chêne-Bourg

① 022 348 45 72, [contact@3chene-emploi.ch](mailto:contact@3chene-emploi.ch)

[www.action3chene.com](http://www.action3chene.com)

### Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI)

Intégration et réinsertion professionnelle des personnes handicapées ou en difficulté d'insertion, en vue de l'augmentation de leur autonomie et l'amélioration de leur condition de vie en tenant compte de leurs besoins particuliers.

① 022 949 03 01

[www.epi.ge.ch](http://www.epi.ge.ch)

### Institution genevoise de Maintien à Domicile (IMAD)

Prestations aux personnes dont la santé exige des soins, des contrôles, des aides temporaires ou durables. Elles sont assurées à domicile ou en ambulatoire dans les 4 centres de maintien à domicile. Parmi les prestations proposées : aide à domicile, repas à domicile, soins infirmiers, système d'appel d'aide, garde d'enfants malades, immeubles avec encadrement pour personnes âgées, santé de la mère et de l'enfant, aide aux familles, hospitalisation à domicile, repos dans une unité d'accueil temporaire de répit.

Avenue Cardinal-Mermillod 36, 1227 Carouge

① 022 420 20 00, [info@imad-ge.ch](mailto:info@imad-ge.ch)

[www.imad-ge.ch](http://www.imad-ge.ch)

### Médiation de voisinage (AsMéd)

Un conflit de voisinage ? Possibilité de bénéficier d'une médiation gratuite (répondeur de l'AsMéd-Ge, rappel dans les 48 heures).

Chemin du Pont-de-Ville 13

1224 Chêne-Bougeries

① 022 321 11 55, [contact@asmed-ge.ch](mailto:contact@asmed-ge.ch)

[www.mediation-voisinage.ch](http://www.mediation-voisinage.ch)

## RELIGION

### Paroisse protestante de Cologny-Vandœuvres-Choulex

Chemin des Hauts-Crêts 17, 1223 Cologny  
[accueil.cvc@protestant.ch](mailto:accueil.cvc@protestant.ch)  
<https://colvancho.epg.ch/>  
 Nathalie SCHOPFER, pasteure  
[nathalie.schopfer@protestant.ch](mailto:nathalie.schopfer@protestant.ch)  
 ① 079 340 63 43

### Secrétariat, comptabilité et locations

Fabienne MOURGUE d'ALGUE  
[fabienne.mourgue.dalgue@protestant.ch](mailto:fabienne.mourgue.dalgue@protestant.ch)

### Heures d'ouverture

Lundi et jeudi: 08h30 à 11h30 / 13h30 à 16h00  
 Mardi et vendredi: 08h30 à 11h30 / après-midi fermé  
 ① 022 750 10 86

### Temples

Temple de Vandœuvres  
 Place de Vandœuvres 1, 1253 Vandœuvres  
 Temple de Cologny  
 Place Pierre-Gautier 2, 1223 Cologny

### Bienvenus, groupe d'entraide de la paroisse protestante de Cologny-Vandœuvres-Choulex

Marianne PASCHE, présidente  
 Mme Lynda AMMANN, vice-présidente  
 Mme Danièle GIROUD, trésorière  
[pasche.mar@gmail.com](mailto:pasche.mar@gmail.com)

### Paroisse catholique de Choulex-Vandœuvres

Route de Choulex 186, 1244 Choulex  
 ① 022 750 13 05  
[www.up-laseymaz.ch](http://www.up-laseymaz.ch)  
 Sabrina VOIDE FARAONE, répondante

### Secrétariat

① 022 750 13 05,  
[choulex.vandoeuvres@cath-ge.ch](mailto:choulex.vandoeuvres@cath-ge.ch),  
[www.up-laseymaz.ch](http://www.up-laseymaz.ch)

### Heures d'ouverture

Mardi et jeudi de 14h00 à 18h00

### Églises

Église Saint-André  
 Route de Choulex 186, 1244 Choulex  
 Chapelle Saint-Jacques  
 Chemin de la Blanche 10, 1253 Vandœuvres

### Église Évangélique de Cologny

Route de La-Capite 114, 1253 Vandœuvres  
 ① 022 752 57 95 / 076 325 57 95  
[www.eecologny.ch](http://www.eecologny.ch)  
 Virginie MORET, pasteure  
[pasteure.vmoret@gmail.com](mailto:pasteure.vmoret@gmail.com)  
 Véronique ALEXA, pasteure  
[pasteure.valexa@gmail.com](mailto:pasteure.valexa@gmail.com)

### Institut Biblique de Genève

Route de La-Capite 120, 1253 Vandœuvres  
 ① 022 752 14 44, [info@ibg.ch](mailto:info@ibg.ch), [www.ibg.cc](http://www.ibg.cc)





## IMPRESSUM

### Impression

Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex  
Journal tiré à 1'400 exemplaires  
sur papier Color Copy certifié FSC

### Éditeur

Commune de Vandoeuvres - 1253 Vandoeuvres

### Graphisme et mise en page

Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex

### Rédacteur responsable

Commune de Vandoeuvres - 1253 Vandoeuvres



[www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)